



DOSSIER DE MARIAGE

DATE :

HEURE :



Mairie de NILVANGE
5 rue Victor Hugo 57240 NILVANGE
Tel : 03.82.86.40.30
mail : contact@mairie-nilvange.fr

ATTENTION

*Le dépôt du dossier s'effectue **uniquement** sur rendez-vous
au minimum deux mois avant le mariage*

**Contactez le service Etat Civil
au 03.82.86.40.30**

**Heures d'ouverture du Bureau des Mariages
du lundi au vendredi - de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

Pour que votre dossier de mariage puisse être accepté lors du dépôt :

- ↪ présence des deux futurs-es époux-ses,
- ↪ dossier complet, (conformément au relevé de pièces à produire ci-joint), hormis le certificat relatif au contrat de mariage,
- ↪ copie intégrale de l'acte de naissance et non un extrait (les personnes nées à Nilvange peuvent obtenir leur acte de naissance lors du dépôt de leur dossier)

FUTURS-ES EPOUX-SES DE NATIONALITE ETRANGERE

Il est particulièrement recommandé aux personnes de nationalité étrangère de se renseigner au bureau des mariages en vue de la constitution de leur dossier.

Lorsque l'un des futur-e époux-se ou les deux ne maîtrisent pas la langue française, il vous est possible de recourir à un traducteur assermenté auprès des tribunaux français, cette démarche est à vos frais.

Si vous ne souhaitez pas faire appel à un traducteur assermenté, vous vous engagez à faire intervenir une personne de votre entourage le jour de votre mariage qui sera en mesure de se charger de la traduction.

POUR INFORMATION

Il est possible de déposer le dossier de mariage à partir de 3 mois avant la date souhaitée (jour pour jour ; s'il s'agit d'un dimanche ou jour férié : il y a lieu de prendre en compte le premier jour ouvrable qui suit).

L'âge légal pour le mariage est 18 ans pour l'homme et pour la femme.

Ces pièces doivent être déposées au Bureau des Mariages

A noter : l'horaire est fixé par la mairie selon les disponibilités

Jours de célébration des mariages civils: Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et samedi de 14h00 à 17h00

Cérémonie des mariages **consignes et informations**

Lieu de la cérémonie

Les mariages sont célébrés dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville.

Respect du lieu

- ↪ les cornes de brumes, tambours et autres instruments ne doivent pas être utilisés à l'intérieur de l'hôtel de ville, ainsi que les confettis, pétales de roses, grains de riz,
- ↪ l'accès à la salle des mariages est interdit à tout animal de petite ou grande taille, hormis les chiens accompagnant les personnes non-voyantes,
- ↪ les denrées alimentaires sont interdites dans le bâtiment.

L'horaire

Afin de garantir le bon déroulement des cérémonies, les futurs-es époux-ses sont priés-es de se présenter dix minutes avant l'horaire qui leur a été réservé.

Les pièces à présenter

- ↪ pièces d'identité des futurs-es époux-ses,
- ↪ pièces d'identité des témoins.

Les témoins

En cas de changement de témoins nous vous remercions d'en informer le bureau des mariages



PIECES A PRODUIRE

POUR LA PUBLICATION DES MARIAGES



**LA PRESENCE DES DEUX FUTURS-ES EPOUX-SES EST
REQUISE LORS DU DEPOT DU DOSSIER DE MARIAGE.**

Justificatifs de domicile

Produire l'original et la photocopie d'un justificatif de domicile datant de plus d'un mois et de moins de six mois.

- ↪ quittance d'électricité,
- ↪ quittance de gaz,
- ↪ quittance d'eau,
- ↪ quittance de loyer,
- ↪ avis d'imposition ou de non imposition,
- ↪ quittance d'assurances,
- ↪ quittance de téléphone.

Domicile à la même adresse :

Un seul justificatif aux 2 noms ou un justificatif chacun.

Domicile à des adresses différentes :

Un justificatif pour chacun des futurs époux

Domicile des parents :

Un justificatif ainsi qu'une copie de la pièce d'identité

Actes de naissance

L'original de la copie intégrale de l'acte de naissance des futurs-es époux-ses daté de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier s'il est établi en France, de moins de 6 mois pour ceux délivrés à l'étranger ou par les consulats, et de moins de 6 mois s'il s'agit d'un acte de notoriété.

NB : pour les Français nés à l'étranger, l'acte de naissance daté de moins de 3 mois lors du dépôt du dossier est à demander au Ministère des Affaires Etrangères, Service Central de l'Etat Civil, 44941 NANTES CEDEX 9 ; par e-mail : www.diplomatie.gouv.fr

Témoins

La liste des témoins et les photocopies de leurs pièces d'identité (les témoins doivent être majeurs, comprendre la lecture de l'acte et être capable de le relire)

Attestations

Les attestations individuelles datées et signées

Pièces d'identité

L'original et les photocopies des pièces prouvant la nationalité des futurs-es époux-ses (carte d'identité, passeport, carte de résident, carte de séjour)

Contrat de mariage

Le certificat établi par le notaire à l'intention de l'Officier d'Etat Civil en cas de contrat de mariage (à remettre au moins 8 jours avant la date prévue)

Enfants

- ↳ La copie intégrale de l'acte de naissance, s'il y a des enfants communs, daté de moins de 3 mois.
- ↳ Le livret de famille

Pour un veuf ou une veuve

L'acte de décès du conjoint précédent

Pour un divorcé ou une divorcée, l'une des pièces suivantes : soit :

- ↳ un acte de naissance portant la mention du divorce
- ↳ un acte de mariage portant la mention du divorce
- ↳ la transcription du jugement de divorce
- ↳ le jugement de divorce avec certificat de non-appel ou de la chose jugée

POUR LES MILITAIRES ET GENDARMES

Les militaires de la légion étrangère doivent obtenir l'autorisation préalable du ministère,

POUR LES ETRANGERS

(les pièces à produire varient selon la nationalité, veuillez vous renseigner au bureau des mariages)

- ↳ Le certificat de célibat délivré par le Pays d'origine, le Consulat ou l'Ambassade datant de moins de 6 mois par rapport au jour du dépôt du dossier. Les attestations sur l'honneur ou d'après témoignage ne sont pas valables.
- ↳ Le certificat de coutume ou de capacité matrimoniale délivrée par le Consulat ou l'Ambassade du ressortissant, datant de moins de 6 mois (sauf indication contraire du pays d'origine) lors du dépôt du dossier
- ↳ La traduction de tout document établi en langue étrangère, traducteur assermenté en France ou visée par le Consulat

LES DOCUMENTS PROVENANT D'UN PAYS ETRANGER PEUVENT ETRE SOUMIS A :

Apostille (par le pays d'origine)

Légalisation (par le consulat)

ATTESTATION INDIVIDUELLE

(à remplir par chacun-e des futurs-es époux-ses)

NOM : (en majuscule) _____

PRENOMS : (dans l'ordre d'état civil) _____

PROFESSION : _____ en retraite

☎ : _____

e-mail : _____

COMMUNE DE NAISSANCE : _____

DEPARTEMENT OU PAYS : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

NATIONALITE : _____

AVEZ VOUS FAIT L'OBJET D'UNE MESURE DE : CURATELLE TUTELLE

DOMICILE : (Le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs-es époux-ses a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue à la date de publication prévue par la loi. Article 74 du Code Civil ou à la mairie du lieu de domicile du ou des parents père et/ou mère)

COMMUNE : _____ DEPARTEMENT : _____

N° ET RUE : _____ DEPUIS : _____

OU RESIDENCE ACTUELLE (si elle est différente du domicile) :

COMMUNE : _____ DEPARTEMENT : _____

N° ET RUE : _____ DEPUIS : _____

DATE DE DEBUT DE LA RESIDENCE ACTUELLE : _____

SITUATION ANTERIEURE AU MARIAGE :

CELIBATAIRE

VEUF(VE)

DIVORCE(E)

DATE DU VEUVAGE OU DU DIVORCE : _____

Y A-T-IL UN LIEN DE PARENTE OU D'ALLIANCE AVEC LE(LA) FUTUR(E) EPOUX(SE) ? :

OUI NON

SI OUI, LEQUEL ? _____

VOTRE PERE

NOM : _____ PRENOM : _____

DECEDE

DATE ET LIEU DU DECES _____

NON DECEDE (si non-décédé, complétez la rubrique ci-dessous)

PROFESSION : _____

EN RETRAITE OUI NON

DOMICILE : _____

COMMUNE : _____

DEPARTEMENT OU PAYS : _____

VOTRE MERE

NOM (de naissance) : _____ PRENOM : _____

DECEDE

DATE ET LIEU DU DECES _____

NON DECEDE (si non-décédé, complétez la rubrique ci-dessous)

PROFESSION : _____

EN RETRAITE OUI NON

DOMICILE : _____

COMMUNE : _____

DEPARTEMENT OU PAYS : _____

JE SOUSSIGNE(E) _____
CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR L'ENSEMBLE
DE CE DOCUMENT.

A _____ LE _____

SIGNATURE :

ATTESTATION INDIVIDUELLE

(à remplir par chacun-e des futurs-es époux-ses)

NOM : (en majuscule) _____

PRENOMS : (dans l'ordre d'état civil) _____

PROFESSION : _____ en retraite

☎ : _____

e-mail : _____

COMMUNE DE NAISSANCE : _____

DEPARTEMENT OU PAYS : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

NATIONALITE : _____

AVEZ VOUS FAIT L'OBJET D'UNE MESURE DE : CURATELLE TUTELLE

DOMICILE : (Le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs-es époux-ses a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue à la date de publication prévue par la loi. Article 74 du Code Civil ou à la mairie du lieu de domicile du ou des parents père et/ou mère)

COMMUNE : _____ DEPARTEMENT : _____

N° ET RUE : _____ DEPUIS : _____

OU RESIDENCE ACTUELLE (si elle est différente du domicile) :

COMMUNE : _____ DEPARTEMENT : _____

N° ET RUE : _____ DEPUIS : _____

DATE DE DEBUT DE LA RESIDENCE ACTUELLE : _____

SITUATION ANTERIEURE AU MARIAGE :

CELIBATAIRE

VEUF(VE)

DIVORCE(E)

DATE DU VEUVAGE OU DU DIVORCE : _____

Y A-T-IL UN LIEN DE PARENTE OU D'ALLIANCE AVEC LE(LA) FUTUR(E) EPOUX(SE) ? :

OUI NON

SI OUI, LEQUEL ? _____

VOTRE PERE

NOM : _____ PRENOM : _____

DECEDE

DATE ET LIEU DU DECES _____

NON DECEDE (si non-décédé, complétez la rubrique ci-dessous)

PROFESSION : _____

EN RETRAITE OUI NON

DOMICILE : _____

COMMUNE : _____

DEPARTEMENT OU PAYS : _____

VOTRE MERE

NOM (de naissance) : _____ PRENOM : _____

DECEDE

DATE ET LIEU DU DECES _____

NON DECEDE (si non-décédé, complétez la rubrique ci-dessous)

PROFESSION : _____

EN RETRAITE OUI NON

DOMICILE : _____

COMMUNE : _____

DEPARTEMENT OU PAYS : _____

JE SOUSSIGNE(E) _____
CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR L'ENSEMBLE
DE CE DOCUMENT.

A _____ LE _____

SIGNATURE :

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTURS MARIÉS

EXISTENCE D'UN CONTRAT DE MARIAGE OUI NON

Si OUI, le contrat de mariage sera signé ou a été signé le : _____

Chez Maître : _____ Notaire à : _____

AVEZ-VOUS DES ENFANTS EN COMMUN ? OUI NON

Si OUI, remplir les informations ci-dessous en joignant une copie de l'acte de naissance de chaque enfant.

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>Lieu de naissance</u>

DOMICILE CONJUGAL APRES LE MARIAGE : _____

Souhaitez-vous une insertion gratuite dans la presse locale ? OUI NON

Souhaitez-vous échanger vos alliances lors de la cérémonie ? OUI NON

NOM DE L'ELU SOUHAITE : _____

LISTE DES TEMOINS DU MARIAGE

de _____
et de _____

Le nombre de témoins est de deux minimum et de quatre maximum

Les témoins doivent être âgés de plus de 18 ans, comprendre le français et être en mesure de relire l'acte de mariage

Veillez joindre la photocopie de leur pièce d'identité

Les pièces d'identité devront être présentées le jour du mariage

<u>Témoïn n° 1</u>	<u>Témoïn n° 2</u>
Nom de naissance : _____	Nom de naissance : _____
Nom d'épouse : _____	Nom d'épouse : _____
Prénoms _____	Prénoms _____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Profession _____	Profession _____
Domicile n° _____ rue _____	Domicile n° _____ rue _____
Commune _____	Commune _____
code postal _____ Pays _____	code postal _____ Pays _____
Signature : _____	Signature : _____
<u>Témoïn n° 3</u>	<u>Témoïn n° 4</u>
Nom de naissance : _____	Nom de naissance : _____
Nom d'épouse : _____	Nom d'épouse : _____
Prénoms _____	Prénoms _____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Profession _____	Profession _____
Domicile n° _____ rue _____	Domicile n° _____ rue _____
Commune _____	Commune _____
code postal _____ Pays _____	code postal _____ Pays _____
Signature : _____	Signature : _____

Cette feuille doit être complétée lisiblement afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte